

POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LE SITE INTERNET

Notre Politique de protection des renseignements personnels sur le site Internet s'applique aux renseignements personnels soumis à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM » ou « nous ») par les utilisateurs de son site Internet. Le site de l'OCRCVM permet à l'utilisateur de a) soumettre un curriculum vitae à l'OCRCVM, b) transmettre une plainte en ligne à l'OCRCVM ou c) s'inscrire afin de recevoir les avis de l'OCRCVM par courriel. Dans la mesure où l'utilisateur du site Internet de l'OCRCVM soumet des renseignements personnels à l'OCRCVM dans le cours de ces activités, la présente politique s'appliquera. Pour en savoir plus sur d'autres aspects de la Politique de protection des renseignements personnels de l'OCRCVM, incluant la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels recueillis par un autre moyen que notre site Internet, veuillez consulter la Politique de protection des renseignements personnels de l'OCRCVM.

La politique repose sur cinq grands principes :

1) Collecte et utilisation de l'information :

Les renseignements personnels que nous recueillons par le biais du site Internet de l'OCRCVM sont limités à ce qui est nécessaire pour les trois fins décrites plus haut. Si nous désirons utiliser vos renseignements personnels à toute autre fin, nous nous engageons à obtenir votre consentement au préalable.

2) Divulgation de l'information :

Nous pouvons communiquer vos renseignements personnels à d'autres personnes, mais uniquement a) avec votre consentement, ii) pour les besoins des fournisseurs ou représentants qui nous aident à vous servir et qui se sont engagés à respecter notre Politique de protection des renseignements personnels, iii) pour des besoins réglementaires, notamment dans le cadre d'une enquête instituée par nous ou par un organisme de réglementation des valeurs mobilières, un marché réglementé, un organisme d'autorégulation, un organisme d'application de la loi, un organisme de réglementation des valeurs mobilières étranger ou une entité similaire ou iv) si la loi nous y oblige.

3) Protection de l'information :

Nous nous engageons à protéger vos renseignements personnels au moyen de mesures de protection et de sécurité appropriées. Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la période requise pour satisfaire les besoins pour lesquels ils ont été obtenus. À titre d'exemple, les

curriculum vitae seront conservés en dossier pendant une période de six à douze mois, afin que nous puissions communiquer avec vous si jamais un poste devait se libérer.

4) Accès à l'information et exactitude de l'information :

A votre demande, nous vous fournirons une copie des renseignements personnels que vous nous avez fournis et que nous avons conservés. Nous ferons tous les efforts raisonnables pour nous assurer que vos renseignements personnels sont exacts et à jour.

5) Respect de vos préoccupations en matière de protection des renseignements personnels:

Nous nous engageons à faire des recherches et à répondre à vos préoccupations concernant tout aspect du traitement de vos renseignements personnels.